

FONDS DE L'ORGANISATION DES PAYS EXPORTATEURS DE PÉTROLE POUR
LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Parkring 8, Vienne A-1010, Autriche

Tél. : (43-1) 51564-0

Télec. : (43-1) 513 92 38

Le Fonds de l'OPEP est une institution financière de développement intergouvernementale dont le mandat est de favoriser la coopération entre les pays de l'OPEP et les pays en développement dans un esprit de solidarité entre pays du Sud. Pour remplir ce mandat, le Fonds met notamment à la disposition des pays bénéficiaires les ressources financières dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs de développement économique et social.

Le Fonds a été créé il y a 20 ans par les 13 pays membres de l'OPEP (c'est-à-dire les pays arabes exportateurs de pétrole, le Gabon, le Nigéria, l'Équateur, le Venezuela, l'Indonésie et l'Iran). L'objectif était d'établir une structure unique pour canaliser l'aide accordée par les pays membres. Les ressources dont dispose le Fonds s'ajoutent aux ressources offertes par les pays de l'OPEP dans le cadre d'autres mécanismes bilatéraux et multilatéraux.

Le Fonds consent des prêts à des conditions de faveur pour le financement de projets, de programmes ou de balances des paiements. Il accorde aussi des subventions pour des activités dans le domaine de l'aide technique, de l'aide alimentaire, de la recherche et ainsi de suite. Le taux d'intérêt exigé pour les prêts, actuellement de 2 %, sera ramené à 1 % en 1998. L'échéance des prêts est de 17 ans et un différé d'amortissement de cinq ans est prévu. Bien que les opérations de secours d'urgence ne fassent pas explicitement partie de son mandat, le Fonds participe parfois à des interventions internationales destinées à soulager la souffrance des populations de régions dévastées par des catastrophes naturelles ou technologiques, comme, récemment les victimes d'inondations en Somalie et d'un typhon au Vietnam.

Tous les pays en voie de développement qui ne font pas partie de l'OPEP sont en principe admissibles à l'aide offerte dans le cadre du Fonds, comme aussi les organismes internationaux tels que le Fonds international de développement agricole, dont les activités profitent aux pays en voie de développement. L'aide est accordée en priorité aux pays les moins développés et, d'une manière plus générale, aux pays à faibles revenus. On prête une grande attention aux priorités définies par les pays bénéficiaires. Depuis sa création, le Fonds a aidé 95 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et des Caraïbes et consenti des prêts dans tous les grands secteurs économiques.